



Université Félix Houphouët-Boigny



Université Alassane Ouattara



Université Péléforo Gon Coulibaly

RILE

REVUE IVOIRIENNE DE LANGUES ÉTRANGÈRES



Volume 15, Septembre 2020

ISSN : 2076-6130

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Klohínlwélé KONÉ

COMITÉ DE RÉDACTION

Klohínlwélé KONÉ, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
COULIBALY Daouda, Professeur des Universités, u. Alassane Ouattara
SOUMAHORO Síndou, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny

COMITÉ DE LECTURE

DJIMAN Kasímí, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
BAMBA Abou, Maître Assistant, u. Alassane Ouattara
BOUABRÉ Théodore, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
BROU Anasthasie, Maître Assistant, u. Alassane Ouattara
DIARASSOUBA Sídíki, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
DRO Gondo Aurelien, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
JOHNSON K. Zamína, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
KONATE Síendou, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KONÉ Minata, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUA Méa, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUAKOU Koffi Mamadou, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUASSI Raoul, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
N'GUESSAN Germain, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
OBOU Louís, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
TESAN Lou, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
TRA Bí Goh, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
YÉO Lacína, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ANNA Manouan, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
ANO Boa, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
AMANI Konan, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
CLAUDINE Raynaud, Professeur des Universités, u. François Rabelais de Tours
DANIEL Rene Akendengué, Professeur des Universités, u. Oumar Bongo, Gabon
E. A. Kaplan Suny, Professeur des Universités, Stony Brook University, USA
FREDERIC Will, Professeur des Universités, Mellen University, Iowa, USA
ÇADOU Henri, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
GNÉBA KOKORA Michel, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
KONATE Yacouba, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUI Théophile, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
MAMADOU Kandjí, Professeur des Universités, u. Cheick Anta Diop de Dakar
MICHEL Naumann, Professeur des Universités, u. de Cergy-Pontoise, France
ROGER Friedlein, Professeur des Universités, Freie Universität, Berlin

Normes éditoriales de la revue RILE en conformité avec les normes du CAMES en Lettres et Sciences humaines.

I.1. RILE ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES).

I.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

I.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit : - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots-clés, Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie. - Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots-clés, Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

II.1. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : I. ; I.1. ; I.2; II. ; II.1. ; II.1.1 ; II.1.2. ; III. ; etc.).

II.2. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

II.3. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...) ». - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

II.4. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

II.5. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées

par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

II.5. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :
Références bibliographiques :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.
- DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

II.6. Des règles d'éthique et de déontologie de l'édition scientifique. L'équipe de rédaction de notre revue respecte l'éthique et la déontologie de l'édition scientifique. Elle veille à ne publier que des contributions scientifiques originales et de bonne facture. Pour y parvenir, elle respecte le cycle du travail éditorial et s'abstient de publier tout article dont les rapports d'instruction sont défavorables. RILE soumet la mouture finale à un logiciel anti-plagiat et s'il est avéré que l'article est à plus de 20% proche des phrases et idées d'autres travaux, sera simplement rejet. L'auteur de l'article ne peut demander le remboursement des frais d'instruction. En tout état de cause, la revue ne saurait être tenue pour responsable du contenu plagiaire des auteurs si celui-ci venait à ne pas être détecté par ses instructeurs et son logiciel.

SOMMAIRE

I. SANOU Fatou Ghislaine : RELIRE <i>CRÉPUSCULE DES TEMPS ANCIENS</i> DE NAZI BONI. LA PROBLÉMATIQUE DU HÉROS ÉPIQUE.....	6
2. MANDÉ Hamadou : LE THÉÂTRE EN AFRIQUE : FONDEMENTS, ENJEUX ET PERSPECTIVES.....	18
3. DIABAGATÉ Oumarou : DE L'ENFERMEMENT RACIAL AU DIALOGUE INTERRACIAL : L'AVENTURE DE LA LIBERTÉ DANS <i>AN INSTANT IN THE WIND</i> D'ANDRÉ BRINK.....	32
4. BELEMGNYGRE S. Nelly Maria : VIOLENCES SOCIALES : LA DICTATURE DE LA FAMILLE DANS <i>NOS JOURS D'HIER</i> DE SOPHIE HEIDI KAM.....	45
5. Klohlnwélé KONÉ & TIÉMOU Dékao Fabrice : ÉCRIRE LA CRISE IDENTITAIRE EN SOCIÉTÉ POSTCOLONIALE : UNE LECTURE DES MUTATIONS NARRATIVES DANS <i>TAIL OF THE BLUE BIRD</i> DE NII AYIKWEI PARKES.....	57
6. NIANE Babacar : LE WAÑÑ DANS L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE AU SÉNÉGAL	71
7. OKOU Eudoxie : DRAMATIZING A MULTICULTURAL AMERICAN SOCIETY IN AMIRI BARAKA'S <i>THE TOILET</i>	80
8. KOMENAN Casimir : VALEURS DU PHÉNOTEXTE CHEZ J. M. COETZEE	95

LE WAÑÑ DANS L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE AU SÉNÉGAL

NIANE Babacar

Université de Thiès (Sénégal)

bacarniane@yahoo.fr

Résumé : Cette technique pour la mémorisation du Coran appelée *waññ* au Saloum et *boole* au Baol ou au Cayor est une science pédagogique créée par des *kaañ* (ceux qui ont mémorisé le Saint Coran) wolofs au Sénégal. L'objectif visé était de faire un recensement de fréquences, de ressemblances ou de dissemblances des mots et des phonèmes du Saint Coran. Ce fut la phase finale de l'enseignement coranique dans le pays. Pour aborder ce sujet, deux questions fondamentales se posent conjointement. Quelle est la méthodologie employée par les maîtres d'écoles coraniques traditionnelles du pays dans l'optique de mémoriser, et d'orthographier correctement le Coran malgré la défektivité de prononciation de certaines lettres pharyngales et laryngales ? Pour répondre à cette problématique, nous parlerons, d'abord, du concept du *waññ* avant de traiter ses points d'intervention.

Mots-clés : école coranique, enseignement, vocalisation, *waññ*, talibé

Abstract: This science called *waññ* in Saloum and *boole* in Baol or in Cayor is a pedagogical subject created by the *kaañ* (those who have memorized the whole Holy Qur'an), Wolofs of the country. The objective of this subject was to enumerate the occurrences, resemblances or differences of words and phonemes in the Qur'an. It was the crowning achievement or final step in the qur'anic teaching in Senegal and has played a key role in the promotion of religious adobes called *daara*. *Waññ* as a pedagogical subject allowed teachers as well as students to write from memory the sacred text of the Qur'an and if ever they happened to lose track of verses, to be able to find the ordering of the sequences.

Keywords: qur'anic scholl, teaching, vocalization, count, student

Introduction

Au XIXe siècle, le *waññ*, un support pédagogique a marqué l'école coranique sénégalaise. Il était une science par laquelle les maîtres comme les talibés se servaient dans le but de régler leurs difficultés relatives à la prononciation de certaines lettres arabes. Cette technique d'enseignement était appelée aussi en milieu wolof *boole*. (Kandji E., 1995, p. 12). Elle permettait d'écrire de mémoire tout le Livre Sacré sans la moindre faute malgré l'imperfection de prononciation.

Cet art inventé par les maîtres d'écoles coraniques du pays et qui constitue un patrimoine culturel important avait vécu jusqu'aux années 1980. Grâce à l'importance accordée à la propulsion de l'enseignement coranique, les maîtres-enseignants appelés

seriñ daara avaient si tôt songé à créer une méthode leur permettant de mémoriser le Saint Coran et de pallier leur défektivité de prononciation. (Ndiaye, 2005, p. 40)

Alors, en tant que support pédagogique, le *waññ* avait parcouru tous les foyers du Sénégal jusqu'à une période récente de l'histoire. Pour une science de cet ordre, Cayor et Saloum étaient deux régions qui occupaient le devant de la scène, par excellence, dans ce domaine. Les talibés venaient de tous les horizons du pays dans le but d'assurer leurs humanités coraniques ou de parfaire leur niveau d'études. Il constituait, jadis, la phase finale de l'enseignement coranique.

Pour parler de ce sujet, nous tâcherons, d'abord, de traiter le *waññ* en tant que support pédagogique ainsi que ses éléments constitutifs. Nous aborderons, ensuite, les points d'intervention relatifs à cet art pédagogique.

I. Le *waññ*, un support pédagogique dans l'enseignement coranique

I.1. Définition

Waññ est un mot wolof qui signifie, en français, compter, car de par cette science, les maîtres-enseignants comptaient la fréquence des mots, des syllabes et des versets. Les ressemblances et les dissemblances avaient été également prises en compte. L'objectif était de régler, à l'écrit, certains problèmes d'ordre grammatical, morphologique, orthographique, phonétique ou autres, afin de transcrire impeccablement le Coran.

Abordant ce sujet, El hadj Rawane Mbaye a démontré que :

Le *waññ* est un recueil de toutes les combinaisons permettant à l'élève qui réussit à réciter le Coran par cœur de pouvoir l'écrire sans aucune faute d'orthographe, ni oubli de signes conventionnels, et ceci sans la moindre connaissance de la grammaire. Il lui permet également quand il récite d'en trouver facilement la trame si jamais il lui arrive de la perdre. Le texte est en wolof seulement avec quelques mots poulars, le nom des nombres surtout. (1976, p. 36)

El hadj Moussa Fall (1995) a démontré que cette science de *waññ* est devenue une discipline indépendante apprise par ceux qui ont désiré mémoriser le Coran et de l'écrire sans recourir à un quelconque livre. Il importe de souligner que le *waññ* était élaboré par des spécialistes qui écrivaient des livres dont le volume équivaldrait à celui du Coran ou à peine. Ce genre de livre est appelé en milieu wolof *doll* ou *wayndare*. Les maîtres ainsi que les élèves l'apprenaient par cœur pour pouvoir s'en servir lors de la rédaction. C'est, d'ailleurs, dans cet ordre d'idée qu'on peut lire :

Ainsi, au XIXe siècle, l'école coranique sénégalaise était marquée par un enseignement dénommé *waññ* en tant que support pédagogique. Il était une science par laquelle les maîtres comme les talibés se servaient afin de venir à bout de leurs difficultés liées à la prononciation de certaines lettres dites pharyngales ou de la catégorie des *sîn* (*giir u siin*). Il était encore une technique

leur permettant d'écrire tout le Livre sans faute malgré l'imperfection de prononciation. (Niane, 2012, p. 5)

En abordant l'acceptation du *waññ*, Mamadou Ndiaye écrit :

Ils (les maîtres d'écoles coranique) créèrent, après plusieurs lectures approfondies du Coran, et à l'issue, d'observations réfléchies et attentives, des règles destinées à faciliter la mémorisation. L'ensemble de ces règles forme une science de *waññ*. Elle serait ainsi appelée parce qu'elle recense systématiquement les fréquences d'un mot ou d'une expression dans le Coran, ce terme signifie littéralement compter. (1985, pp. 48-49)

Dans cette science de *waññ*, l'alphabet arabe ou certaines lettres de l'alphabet avaient une autre appellation utilisée par les pensionnaires des *daara*. Ainsi, les maîtres d'écoles coraniques, pour une meilleure compréhension, avaient jugé nécessaire de faire des allusions afin de pallier la défectuosité de prononciation. Les lettres concernaient surtout celles dites pharyngales ou laryngales.

I.2. L'alphabet arabe imagé et les voyelles en *waññ*

Pour traiter cette question du *waññ*, nous nous suffisons seulement des lettres qui ont connu une appellation d'ordre local. En tant que discipline élaborée par des maîtres pour l'apprentissage du Coran, le *waññ* permettait également à certaines lettres de l'alphabet arabe d'avoir une empreinte typiquement locale de la part des marabouts-enseignants. Le but était de mieux véhiculer le message. Pour cela, les lettres dont la prononciation était défectueuse avaient une seconde appellation d'où *siin juróom ñaar* (les sept lettres qui se prononcent comme *sîn*).

Parmi ces lettres, on peut énumérer de manière succincte les suivantes :

ث *t* : fricative alvéo-dentale était *comboñ*. Il perd ici son nom de *ñatti tomb* ou *ñatti pepp* (trois points) ;

ذ *d* : fricative inter dentale sonore, cette fois-ci, au lieu de lire *deel ju tooy*, se lisait *laañ* ;

ز *z* : sifflante sonore donnait *ngeen* au lieu de *raa siin* ;

س *s* : sifflante sourde se lisait *gele* du wolof et *jorngel* du poular au détriment de *siin su wow* ;

ش *š* : pré palatale sourde était *mbocoor* et non *siin su tooy* (Samb, 1983 : 17) ;

ص *š* : sifflante sourde emphatique avait pour nom *reedu* au lieu de *saareedu* ou *sadara* ;

ظ *z* : occlusive dentale sourde emphatique se lisait *daru* ou *ndoddax* au détriment de *taa tank ju tooy*. En parlant de *ž* (ظ), David Cowan dit: « *It is often confused with d* (ض) » (1963, p. 4). Mais, pour Vincent Monteil (1963), le phonème caractéristique de *dâd*, il passe généralement à l'1 : *cadi juge musulman* devient *alkali* comme en espagnol *alcade*.

Il s'y ajoute, d'autres qui avaient subi le même sort. On peut en citer :

ɛ : fricative pharyngale était *njonnoor* ou *njommoor* ;

Ě ĝ : fricative vélaire sonore était appelé *nganj*. Ce mot *nganj* est un nom wolof qui servait d'indigo et qu'on trouve jusqu'à présent au Saloum. Entité administrative, il regroupe les régions actuelles de Kaolack et de Kaffrine. Indigo tinctorial ou Indigotier est un arbuste dont les feuilles servent à préparer l'indigo. Il était le moyen par lequel la teinture des habits était faite avant l'arrivée des nouvelles fabrications dans la région. Cette lettre porte le nom de *nganj* grâce au point diacritique. Comme l'indigo change la couleur et que le point le change d'acception, le ĝ porte le nom par métaphore. Cependant, il était de deux sortes : *nganj-nit* (*nganj*-homme) que les saloum-saloums utilisaient pour la teinture et *nganj nak* (*nganj*-vache) qui servait de clôture autour des potagers.

◦(*h*) : glottale fricative était *gumaalo* et non *halkubeer*. Si ce *hâ* était isolé, on l'appelait *haageen*, *hâ* pourvu d'une queue. Parlant de la classification de l'alphabet wolof, Amar Samb (1983) a montré que le *h* est fréquent dans le parler du Saloum et dans quelques interjections comme « *hée* » ! Souleymane Faye (1996) en traitant cette lettre *h* dans son « Micro-dico » lui emboîte le pas en donnant en guise d'illustration l'exemple de « *hay!* »

Avec le *waññ*, seules ces lettres traitées ci-dessus avaient eu une connotation particulière à notre connaissance. Pour le reste de l'alphabet, la lecture était identique à la première. Même si nous avons jugé nécessaire de nous limiter aux foyers d'enseignement coranique dirigés par des Wolofs, il serait intéressant de signaler que l'alphabet arabe imagé n'était pas seulement le propre des *daara* wolof. (Sall, 2017, pp. 44-46)

S'agissant des voyelles en milieu wolof, les maîtres-enseignants utilisaient *maska yet* pour désigner à la fois le *fatha* ou le *kasra*. Ces derniers se distinguaient par les expressions suivantes : *maska kaw* et *maska suuf*. (Ka, 2009, p. 161). Pour le *damma* et le *sukûn*, ils se lisaient respectivement *lonk* et *neck*. Alors, ces voyelles devenaient consécutivement en science de *waññ*, *sawru* pour dire *fatha*, *goote* qui signifie *kasra*, *lewru*, en allusion avec la lune pour dire *damma*. Même si cette voyelle était nommée *lewru*, elle ne ressemble pas tout à fait à la lune. Le *sukûn* était appelé *suudu* qui veut dire chambre en poular. Mais, en fait, dans ce contexte, la ressemblance laisse à désirer.

À l'instar de l'alphabet et des voyelles, les sourates ont été baptisées. Nous tenterons d'aborder quelques-unes pour montrer qu'elles sont tantôt une altération, tantôt un diminutif du nom de la sourate ou bien une appellation typiquement locale.

I.3. Les sourates, les chiffres et les signes numériques en *waññ*

La plupart des sourates du Saint Coran avaient été baptisées, déformées ou abrégées en milieu wolof. Cela était dû à la défektivité de prononciation de certaines lettres surtout lorsqu'elles sont en position médiane.

La sourate *al-Baqara* était *mbër* ou *mbër njaay*, en allusion à un grand champion de lutte de par sa longueur. Ce jeu était l'activité ludique la mieux pratiquée d'alors. On l'appelait aussi *laan* qui est une déformation d'*al-A'wân*. Le Coran servait parfois de *laawaan* pour les talibés. Ces derniers se divertissaient surtout avec ce Livre Sacré qui comporte beaucoup de règles de *waññ* qu'ils chantaient avec un ton mélodieux. C'est dans cette veine que Aliou Ndiaye écrit : « Ceux-ci s'adonnaient au *waññlu* : joute oratoire sur la place publique au cours de laquelle on compte au rythme du tam-tam le nombre de fois qu'un terme est répété dans le Coran. » (2001 : 24). *Waññlu* est constitué de *waññ* et du suffixe *lu*. Donc, les suffixes servent à fixer des bases verbo-nominales. (Fal, 1991, p. 19)

En outre, *laawaan*, c'est une pratique que certains talibés se livraient, jadis, à des fins folkloriques. De cette pratique, beaucoup de cadeaux leur étaient offerts et des chèvres ou des moutons avaient été égorgés à leur honneur. Comme son nom l'indique, les maîtres faisaient du compte pour chiffrer les règles de *waññ*. Ces dernières s'appelaient en wolof *doom* (fils) dans le jargon des *kaañ* (ceux qui ont mémorisé le Coran).

Par ailleurs, si les chiffres utilisés excédaient dix (10), ils faisaient recours à l'équivalence des lettres numériques. Ainsi, à titre d'exemple, le chiffre 12 était transcrit *yabun* (بب), le *ba* (ب) valant 2 additionné à *ya* (ي) valant 10. D'après Cheikh H. Kane, alors, en faisant appel à ces chiffres, l'enfant qui avait achevé ses études coraniques récitât de mémoire le Livre Saint entouré d'un auditoire de savants réputés en matière de sciences coraniques. (1962, p. 95)

En outre, pour la ponctuation des versets se trouvant dans le Saint Coran, des points ou des signes numériques voire conventionnels étaient employés pour les déterminer. Pour marquer la fin du verset, il y'avait l'intervention des trois points. Si les deux points étaient à la même hauteur, le troisième était au-dessus. Chaque cinq versets étaient représentés par le signe dit *xumus* et chaque dix versets par celui nommé *jimbe*. L'origine de ce mot reste encore ignorée. Même si *xumus* serait une altération du mot arabe *khamsa*, il faut dire que la signification réelle de *khumus* est 1/5.

Après des lectures approfondies du Livre Sacré, des maîtres d'écoles coraniques ont dégagé des règles de *waññ* ayant trait à la grammaire, à la morphologie, à l'orthographe, ou autre. Même si l'objectif était de lever les contraintes liées à la prononciation de quelques lettres arabes, il fallait également noter une certaine carence des études relatives à la grammaire arabe dite *Nahw* lors de cet enseignement-apprentissage.

II. Les points d'intervention du *waññ*

II.I. Au plan grammatical

Certaines règles de *waññ* enseignées dans les *daara* reflétaient l'absence de l'enseignement de la grammaire arabe pendant l'étape de la mémorisation du Saint Coran. Elles recoupaient, d'habitude, à l'annexion, au pluriel externe masculin ou féminin, aux articles définis et indéfinis ou bien comme tant d'autres. Donnons en

guise d'exemple : « *Sirâti taara yatt : as-sirâti as-sawiyyi, Tâhâ ; 'an as-sirâti, Muumin ; ilâ sawâ'as-sirâti, Njombaan.* » (Diop, s.d, 37). Selon cet auteur, les mots *sirât* définis et dont la dernière lettre est vocalisée au *kasra* sont comptés à trois reprises dans le Coran. Le mot *taara* employé signifie épouse-esclave que Vincent Monteil (1964) considère comme une femme réduite à la condition de concubine. Ce terme wolof équivalait à l'article défini contrairement à *bañ taara*. À en croire Codou Mbassy Ndiaye (1982), l'indéfini est aussi marqué par "ena" précédé d'indice. L'accent gambien la pousse à dire "ena" au lieu "enn" comme le disent les wolofs en général. Exemple : *jenn, benn, wenn,...*

Pour les maîtres du *waññ*, l'article défini était *taara* ou *jam taara*. Donnons en guise d'illustration : « *Salâmu jam taara yatt : Mataha* ». (Diop, s.d, 37). Ce terme (*Mataha*) est une abréviation qui désigne la lettre initiale de chaque sourate C'est pour dire que le mot *salâm* (la paix) déterminé et vocalisé au *damma* est compté à trois reprises dans le Coran. Ils se trouvent respectivement à *Maryam, Tâhâ* et *al-Haşr*.

En arabe, la grammaire (*an-Nahw*) est définie comme étant l'ensemble des règles qui interviennent pour étudier les différentes sortes de cas à la fin d'un mot. Dès lors, au Sénégal, les voyelles étaient rebaptisées. Ahmadou Dème de Diourbel (s.d) écrit : « *Ġay bañ taara juroom yaar, Ġayba sawru, yaar : laan, hujurât, Ġaybu lewru : yatt (Hunaka), Hûd, Nahli, Kahfi, Ġaybi goote : Fâtir, 'alâ Ġaybihî : jinni.* » C'est pour dire que le mot *Ġayb* indéterminé est compté à sept reprises.

L'idéal était d'attirer l'attention du talibé à l'analyse du mot *Ġayb* qui peut être vocalisé différemment. S'il est indéterminé et vocalisé au *fatha*, il se trouve dans deux sourates : *al-Baqara* et *al-Hujurât*. S'il est vocalisé au *damma*, on le trouve à : *Hûd, an-Nahl* et *al-Kahf*. Vocalisé avec *kasra*, il se trouve à *Fâtir* et à *al-Jinn*. Si certaines règles étaient comptées sur le plan grammatical, d'autres étaient délogées sur les plans morphologique et orthographique pour servir de support de cours aux talibés et aux maîtres-enseignants.

II.2. Au plan morphologique et orthographique

Inhérente à l'enseignement de la grammaire (*an-Nahw*), la conjugaison (*as-Sarf*) faisait également défaut dans certains *majâlis* (foyers religieux). Il est dérivé du verbe *jalasa* qui veut dire s'asseoir et parce que les maîtres ainsi que les talibés s'asseyaient à même le sol durant les cours. Ainsi, pour pallier cette insuffisance à l'écrit, plusieurs règles avaient été élaborées. Dans le livre de Falilou Diop (s.d) cité plus haut, on peut lire : « *'alu lewru yatt : yus'alu lewru yatt : tēnk am mooy laqaba, lanbi, qasas, bayân; yas'alu lewru yaar : tēnk am mooy saqi, sâla, qiyâm ; wa lanas'alu bajjob saba'.* »

Après avoir expliqué les raisons de la composition de ce livre, l'auteur originaire du Mbakol dit que la syllabe *'alu* au *lâm* vocalisé avec *damma* se trouve à six reprises dans le Livre. *Yus'alu*, dont le *yâ* est au *damma* se trouve dans trois sourates : *al-Anbiyâ', al-Qasas* et *al-Bayân*. Par contre *yas'alu* dont le *yâ* est au *fatha* y figure à deux reprises. Il se trouve dans deux sourates que sont : *al-Ma'ârij* et *al-*

Qiyâma. Et, *wa lanas'alu* qui est unique dans son genre (*bajjo*), se trouve à la sourate *Saba'*. Pourtant, la seule différence est l'intervention des deux formes (passive et active) avec une différence de sujet au dernier cas.

Toutefois, on peut indiquer que, quel que soit le cas, c'est le verbe *sa'ala* conjugué au présent de l'indicatif avec le même pronom (3^e personne du singulier). Mais, le dernier est à la première personne du pluriel. Pour la conjugaison, l'exemple qu'il faut donner encore est celui de Falilou Diop (s.d) qui dit : « *Ranna sadd sab' : la'akfuranna yaar: imraan, njoogu, lanakfuranna: hanka, wa lanasbiranna: buraama, walayansuranna:haji, la'astaġ firanna laka: limti* »

Même si, à l'oral, la gémination faisait défaut, il faut signaler qu'à l'écrit, tel n'était pas le cas totalement. Alors, les *nûn* géminés appelés *nûn at-tawkîd ath-thaqîl* précédés d'un *ra* selon l'auteur est au nombre de sept, *sab'*. Il était le plus souvent alterné avec le signe numérique *habun* (هَب). Pour la sourate *Ibrâhîm*, si certains l'écrivaient comme tel, d'autres préféraient employer à sa place le mot *buraama* qui est une appellation locale.

Par conséquent, les verbes de ce *waññ* étaient consécutivement *kafara, sabara, nasara* et *ġafara* qui se terminent par un *ra*. Ce *tawkîd ath-thaqîl* est marqué par l'intervention d'un *nûn* sanctionné par un *šadda* et un *fâtha*. Par contre, pour marquer le manque de gémination les maîtres de cette matière utilisaient le mot *jam-jam*. Ainsi, Babacar Biteye (s.d) affirme : « *la'alâ jam-jam yatt: la'alâ hudan yaar: haji, saba ; la'alâ khuluqin: qalam.*»

L'on remarque dans ce passage que selon l'auteur, il existe dans le Coran trois *la'alâ* qui ne sont pas géminés : *la'alâ* accompagné de *hudan* qui y figure à deux reprises. Il se trouve dans les sourates : *al-Hajj* et *Saba'*. Celui qui est accompagné de *khuluqin* se trouve à la sourate *al-Qalam*. Mais, il faut dire que ce mot n'est pas à géminer. C'était seulement pour le différencier de *la'alla* qui se confondait à peine avec *la'alâ* sur le plan de la prononciation. A l'instar des remarques d'ordre grammatical et morphologique, d'autres avaient été notées au plan orthographique.

S'agissant du Texte coranique, on constate que l'écriture était d'une orthographe particulière. Dès lors, on peut rencontrer un mot qui peut s'écrire de deux manières différentes sans aucune variation du sens ou de la prononciation. L'exemple qu'on donne est celui dégagé par des maîtres qui, après plusieurs lectures du Coran, ont présenté des remarques pertinentes. Pour cela, disaient-ils : « *'imra'atun juróom yaar fum andeek jêkër am toj bopp am* ». Cela veut dire que le mot *imra'a* qui signifie épouse doit se soumettre à son époux. Cette soumission appelée *toj bop am* en wolof signifie *tâ* ouvert (ت).

Cependant, dans d'autres cas, le mot *'imra'a* prend sa forme initiale qui s'écrit avec un *tâ marbûta*. C'est toujours dans ce même ordre d'idées qu'il faut insérer les mots comme *rahma talli* (avec un *tâ* ouvert) et *rahma bankaân* (avec un *tâ* fermé) ; ainsi que *ni'ma talli* et *ni'ma bankaân*. Le qualificatif *talli* était parfois alterné à *taa joor*. C'est dans cette perspective que Ahmadou Dème (s.d) de Diourbel avance : « *Sunnata taa joor juróom : jenn Lanfaal, yatt Fâtir, jenn Ġâfir.* » On constate que

sunna à travers ces lignes, s'écrit d'une manière particulière par rapport à son orthographe traditionnelle. Pour lui, le mot *sunna* qui s'écrit avec un *tâ* ouvert vocalisé avec un *fatha* figure à cinq reprises : une à la sourate *al-'Anfâl*, trois à la sourate *Fâtir*, et une à la sourate *Ġâfir*.

Conclusion

En sommes, cette science appelée *waññ* au Saloum et *boole* au Baol ou au Cayor est une discipline créée par les *kaaŋ* wolofs du pays. Il offrait l'opportunité de faire un recensement de fréquences, de ressemblances ou de dissemblances des mots et des phonèmes du Saint Coran. Le *waññ* constituait des livres parfois aussi volumineux que celui du Coran selon chaque spécialiste en la matière.

Cette technique pédagogique en tant que discipline pour écrire de mémoire le Coran, présente des avantages. Elle permettait aux maîtres et aux élèves de retrouver la trame si toutefois qu'ils leur arrivaient de la perdre. Elle était également le seul moyen pouvant guider le talibé à orthographier correctement le Coran malgré l'imperfection de prononciation de certaines lettres pharyngales ou laryngales.

Cette science de *waññ* qui constituait le couronnement ou la phase finale de l'enseignement coranique au Sénégal, avait joué un rôle de premier plan à la promotion des foyers religieux appelés *daara*. Elle avait participé à la préservation et à la multiplication des exemplaires du Coran dans le pays. Il faut rappeler qu'à l'époque les livres coraniques édités n'étaient pas à portée de main. Le *waññ* commença à perdre son lustre d'antan à cause du développement de l'enseignement arabo-islamique qui avait pris une autre envergure de taille avec la formation d'une nouvelle élite ou d'intellectuels diplômés des pays arabes.

Bref, c'est un patrimoine historique et religieux légué par les *kaaŋ* wolofs. Son impact transcendait les frontières des *daara* parce que sur le plan social, certains proverbes ou énigmes wolofs étaient corollaires aux enseignements de cette technique de mémorisation du Saint Coran.

Bibliographie

- BITÈYE B. (sans date), Document de *waññ* non publié.
- COWAN D., 1963, *Modern Litterary Arabic*, Lagos, Islamic Publication Bureau.
- DÈME A. (Sans date), Document de *waññ* non publié.
- DIOP F. (sans date), Document de *waññ* non publié.
- FAL A., 1991, *Alphabétisation en wolof : guide orthographique*, OSAD, Dakar.
- FALL E. M., 1997, *at-Ta'lim al-'Arabî fi as-Sinigâl 1960-1995 (L'enseignement arabe au Sénégal 1960 – 1995)*. Mémoire de Maîtrise du département arabe non publié, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar.

- FAYE S., 1996, *Dictionnaire manuel français-wolof*, « Micro-dico », Belgique, Communauté française.
- KA Thierno, 2009, *Ecole de Ndiaye-Ndiaye Wolof (1890-1990)*, Dakar, IFAN.
- KANDJI E., 1995, *Dawr al-Kattâb fî at-Tarbiyya wa nashr al-Lugha al-ʿArabiyya (Le rôle de l'école coranique à l'éducation et à la diffusion de la langue arabe)*. Mémoire de l'Ecole Normale Supérieure de Dakar (FASTEF) non publié, Dakar.
- KANE C. H., 1962, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard.
- MBAYE E. R., 1976, *L'Islam au Sénégal*, Thèse de 3^e Cycle non publiée, Université de Dakar, Dakar.
- MONTEIL V., 1964, *L'Islam noir*, Paris, Seuil.
- 1963, Sur l'arabisation des langues négro-africaines, In *Genèse Afrique*, vol. II. N° 1.
- NDIAYE A., 2001, *L'Islam au Jolof du jihad de Ma Ba Jaxu à la mise en résidence surveillée de Ahmad Bamba à Thiéyène (1865-1912)*. Mémoire de Maîtrise du département d'histoire non publié, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar.
- NDIAYE C. M., 1982, *Description syntaxique en wolof de Gambie*, Dakar, NEA.
- NDIAYE M., 1985, *L'enseignement arabo-islamique au Sénégal*, CRHACI, Istanbul.
- NDIAYE O., 2005, *Safahât min târikh as-Sinighâl ʿabra al-ʿUsûr (Des pages de l'histoire du Sénégal à travers les âges)*, Caire, Khattâb.
- NIANE B., 2002, *La Technique du waññ dans l'enseignement coranique au Sénégal, l'exemple de Mbakol et de Diamal*. Mémoire de D.E.A du département arabe non publié, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar.
- SALL, M. Y., 2017, *Mesure de l'arabophonie du Sénégal*, Dakar, Presse universitaire de Dakar.
- SAMB A., 1983, *Initiation à la grammaire wolof*, Dakar, IFAN.